

**MONSIEUR Z. Cour européenne.** Le feuilleton concernant le refus d'inhumation de Protais Zigiranyirazo, l'un des acteurs du génocide rwandais, à Orléans n'est pas terminé. La famille indique avoir « trouvé une solution provisoire » sans en dévoiler davantage. Elle engage un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme ainsi qu'un recours en annulation de la décision de Serge Grouard. ■